

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services Division / Division des
services professionnels en informatique
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet RFI - INFORM. SERV. - CONSULT. (S)	
Solicitation No. - N° de l'invitation G7638-130001/A	Date 2013-06-06
Client Reference No. - N° de référence du client G7638-130001	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$ZM-610-26111
File No. - N° de dossier 610zm.G7638-130001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-06-21	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Henderson, George	Buyer Id - Id de l'acheteur 610zm
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6148 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-1207
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: HUMAN RESOURCES AND SKILLS DEVELOPMENT CANADA PHASE IV, 8TH FLOOR 140 PROMENADE DU PORTAGE GATINEAU Quebec K1A0J9 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
LE PROJET DE MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES DES
ORDINATEURS CENTRAUX
POUR
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES CANADA

TABLE DES MATIÈRES

A. 1	Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)	2
A. 2	Nature de la demande de renseignements	3
A. 3	Nature et format des réponses attendues	3
A. 4	Coûts associés aux réponses	3
A. 5	Traitement des réponses	3
A. 6	Contenu de cette DDR	4
A. 7	Questions à l'intention de l'industrie	4
A. 8	Données volumétriques	4
A. 9	Présentation matérielle des réponses	4
A. 10	Demandes de renseignements	4
A. 11	Présentation des réponses	5

Annexe A : Renseignements sur le projet et objectifs du projet

Annexe B : Modèle de questions et de réponses de l'industrie

Annexe C : Éléments mesurables de la migration des applications

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT
LE PROJET DE MIGRATION DES APPLICATIONS EXISTANTES DES
ORDINATEURS CENTRAUX
POUR
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES CANADA

A. 1 Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)

En partenariat avec Services partagés Canada (SPC), Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) planifiera et réalisera une stratégie de migration en vue de faire passer plusieurs applications hébergées sur la plateforme d'ordinateur central existante Unisys à une plateforme moderne, ouverte et normalisée pour le gouvernement du Canada d'ici la fin de 2016.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) procédera à une invitation à soumissionner concurrentielle pour le compte de RHDC au moyen de la méthode d'approvisionnement en Services professionnels en informatique centrés sur les solutions (SPICS). Le processus d'approvisionnement consistera notamment à publier une demande de renseignements ainsi qu'une ébauche de demande de propositions (DP) avant d'inviter les fournisseurs à soumissionner en vue de répondre au besoin. Les fournisseurs qui souhaitent participer à cette invitation à soumissionner doivent obtenir un arrangement en matière d'approvisionnement dans le cadre de la méthode d'approvisionnement en SPICS, domaine 7, Soutien aux anciennes applications et conversion, niveau 2. Pour obtenir des renseignements sur la façon d'obtenir un arrangement en matière d'approvisionnement, veuillez consulter le site Web suivant :

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/spc-cps/spics-sbips-fra.html>

On prévoit que le niveau de sécurité de ce besoin sera SECRET, mais cela pourrait changer. Les entrepreneurs devront avoir une Attestation de sécurité d'installation de niveau SECRET et leur personnel devra faire l'objet d'une enquête de sécurité sur le personnel jusqu'au niveau SECRET. L'entrepreneur pourrait avoir à utiliser ses systèmes de technologie de l'information pour le traitement, la production ou le stockage électronique de renseignements et de données de niveau PROTÉGÉ ou CLASSIFIÉ, pour la protection de documents et pour la production de matériel classifié dans ses locaux. Les cotes de sécurité doivent être obtenues par l'intermédiaire de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC). On recommande aux fournisseurs souhaitant participer à cette invitation à soumissionner d'obtenir leur cote de sécurité à l'avance. Pour des renseignements sur la façon d'obtenir une cote de sécurité, veuillez consulter le site de la DSIC, à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>.

La présente demande de renseignements vise à obtenir de la rétroaction de l'industrie au sujet des pratiques exemplaires et des stratégies communes adoptées pour des projets de cette nature afin de réaliser le projet le plus efficacement possible. RHDC voudrait s'assurer que :

- A) l'industrie dispose de suffisamment d'information pour fournir les meilleures solutions possible dans le cadre de toute demande de soumissions éventuelle;
- B) RHDC est bien préparé à soutenir un nouvel entrepreneur pendant le processus de migration des applications;
- C) le processus d'approvisionnement peut être effectué le plus efficacement et le plus rapidement possible.

De plus amples renseignements sont fournis à l'annexe A, Renseignements sur le projet et objectifs du projet.

A. 2 Nature de la demande de renseignements

La présente demande n'est pas un appel d'offres. Cette DDR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat; par conséquent, les fournisseurs éventuels de tous biens ou services décrits dans cette DDR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans les présentes. Cette DDR ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs. Ainsi, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. La présente DDR vise seulement à obtenir les observations de l'industrie sur les points qui y sont abordés.

A. 3 Nature et format des réponses attendues

Les répondants sont invités à présenter leurs observations, préoccupations et, le cas échéant, à faire d'autres recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans la présente DDR. Ils sont également invités à formuler des commentaires sur le contenu, la forme et/ou le plan de tous documents préliminaires joints à cette DDR. Les répondants sont priés de décrire les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

A. 4 Coûts associés aux réponses

Le gouvernement du Canada (GC) ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette DDR.

A. 5 Traitement des réponses

- (a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tous documents préliminaires joints à la présente DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues au plus tard à la date de clôture de la DDR. Il se réserve le droit d'examiner ou non les réponses reçues après cette date.
- (b) **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen composée de représentants du client (selon le cas) et de TPSGC examinera les réponses reçues. Le Canada se réserve le droit de faire appel à des experts-conseils indépendants, ou à des ressources gouvernementales, pour évaluer toute réponse. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.
- (c) **Confidentialité** : Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera ces parties en toute confidentialité sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- (d) **Activité de suivi** : Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec tous répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou obtenir des précisions relativement à un aspect ou l'autre d'une réponse.

A. 6 Contenu de cette DDR

- (a) La présente DDR présente un aperçu des objectifs du Canada en ce qui a trait à la migration des applications d'Unisys vers une plateforme ouverte et normalisée pour le gouvernement du Canada. Cette DDR contient également des questions précises à l'intention de l'industrie.

A. 7 Questions à l'intention de l'industrie

- (a) Voir l'annexe B.

A. 8 Données volumétriques

Les paramètres relatifs à la migration des applications sont fournis aux répondants exclusivement à des fins d'information. Bien qu'ils représentent la meilleure information que possède TPSGC, le Canada ne garantit pas que les données sont complètes ou ne contiennent aucune erreur. Veuillez vous reporter à l'annexe C.

A. 9 Présentation matérielle des réponses

- (a) **Page couverture** : Si la réponse est donnée en plusieurs volumes, les répondants doivent indiquer sur la page couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de la demande, le numéro du volume et leur dénomination sociale complète.
- (b) **Page titre** : La première page de chaque volume de la réponse, succédant la page couverture, devrait être la page titre qui devrait contenir :
- (i) le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
 - (ii) le nom et l'adresse du répondant;
 - (iii) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
 - (iv) la date;
 - (v) le numéro de la DDR.
- (c) **Système de numérotation** : Les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation correspondant à celui de la présente DDR. Toute référence à des documents descriptifs, à des manuels techniques et à des brochures accompagnant la réponse devrait respecter ce système.
- (d) **Nombre d'exemplaires** : Le Canada demande aux répondants de soumettre une version papier et une version électronique de leur réponse.

A. 10 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements par écrit ou en transmettant les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la DDR peuvent s'adresser à la personne suivante :

Autorité contractante : George Henderson

Courriel : George.Henderson@tpgsc-pwgsc.gc.ca

Téléphone : 819-956-6148

A.11 Présentation des réponses

-
- (a) **Délai de présentation des réponses et adresse d'expédition** : Les fournisseurs qui souhaitent présenter une réponse doivent l'envoyer à l'endroit précisé ci-après, au plus tard à l'heure et à la date indiquées à la page 1 du présent document.

Module de réception des soumissions
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Place du Portage III, 0A1
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Les réponses ne devraient pas être envoyées directement à l'autorité contractante.

- (b) **Responsabilité en ce qui a trait à la réception des réponses dans les délais prescrits** : Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est livrée à la bonne adresse et qu'elle est reçue dans les délais prescrits.
- (c) **Adresse du module de réception des soumissions uniquement aux fins de la présentation des réponses** : L'adresse ci-dessus est réservée à la présentation des soumissions. Aucune autre document ne doit y être envoyé.
- (d) **Identification des réponses** : Chaque répondant doit veiller à ce que son nom et son adresse, ainsi que le numéro de la demande et la date de clôture figurent lisiblement sur l'enveloppe.

Annexes

Projet de migration des applications existantes des ordinateurs centraux

Demande de renseignements (DR)

Finale Version 3.0 - 4 juin 2013

Table des matières

ANNEXE A	3
RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET ET OBJECTIFS DU PROJET.....	3
1 Introduction.....	3
1.1 Contexte	3
1.2 Objectifs opérationnels	3
2 Aperçu du projet	4
2.1 Résumé du projet	4
2.2 Calendrier du projet	4
3 Exigences générales.....	4
3.1 Expérience du fournisseur.....	4
3.2 Services du fournisseur	4
3.3 Services facultatifs.....	5
3.4 Validation de la proposition.....	5
ANNEXE B	6
MODÈLE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES DE L'INDUSTRIE.....	6
ANNEXE C	11
ÉLÉMENTS MESURABLES DE LA MIGRATION DES APPLICATIONS.....	11
A. Résumé des éléments mesurables	11
B. Éléments mesurables GÉNÉRAUX pour les applications LINC	11
C. Éléments mesurables GÉNÉRAUX pour les applications COBOL	11
D. Applications LINC – Répartition selon la taille des programmes	11
E. Applications COBOL – Répartition selon la taille des programmes.....	12
F. Éléments mesurables DÉTAILLÉS pour les applications LINC.....	12
G. Éléments mesurables DÉTAILLÉS pour les applications COBOL	14
H. Liste des sigles et des acronymes.....	17

ANNEXE A

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET ET OBJECTIFS DU PROJET

1 Introduction

1.1 Contexte

- 1.1.1 Le gouvernement du Canada travaille à transformer la prestation des services de TI au sein de l'administration fédérale. La Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie a revu sa structure et ses processus de manière à ce qu'ils respectent l'orientation du Canada et le plan de transformation de Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC).
- 1.1.2 RHDCC a pour mission de bâtir un Canada plus fort et plus concurrentiel, d'aider les Canadiens à faire les bons choix afin que leurs vies soient productives et gratifiantes, et d'améliorer leur qualité de vie. C'est pourquoi près de 95 % des dépenses ministérielles sont mises directement au profit de la population canadienne. Le Ministère offre annuellement aux Canadiens plus de 100 milliards de dollars en avantages et en services. La technologie de l'information joue un rôle important dans cette prestation.
- 1.1.3 La plateforme des ordinateurs centraux Unisys héberge des applications essentielles à la mission, comme celles qui appuient le programme d'assurance-emploi, les Services d'intégrité, la gestion des ressources humaines et la gestion financière. RHDCC utilise cette plateforme MCP de Unisys (anciennement Burroughs Corporation) depuis 1998 pour exécuter des applications essentielles à sa mission. De plus, bon nombre de ces applications ont été développées de façon à être liées par le code à cette plateforme.
- 1.1.4 Services partagés Canada (SPC) a récemment assumé la responsabilité de l'exploitation et la gestion de la plateforme MCP Unisys et continuera d'être responsable de toutes les nouvelles plates-formes matérielles qui sont nécessaires pour soutenir les applications RHDCC actuelles et éventuelles.

1.2 Objectifs opérationnels

- 1.2.1 L'une des priorités du gouvernement du Canada est de mettre en place un environnement technologique (matériel et logiciels) moderne et normalisé. La plateforme des ordinateurs centraux Unisys sur laquelle sont exécutées des applications essentielles à la mission de RHDCC (p. ex. assurance-emploi et Registre d'assurance sociale) n'est pas conforme aux normes du gouvernement et atteindra la fin de son cycle de vie d'ici décembre 2016. Il faut donc convertir les applications actuelles de RHDCC sur cette plate-forme et passer à un environnement de systèmes ouverts répondant aux normes de l'industrie. Le projet de migration a été lancé à cette fin.
- 1.2.2 Le projet de migration actualisera la couche plateforme (infrastructure) par la migration de toutes les applications des ordinateurs centraux Unisys vers une plateforme moderne et ouverte. Cette opération servira de base à d'autres projets de modernisation des processus opérationnels et des applications connexes. La modernisation de programme ou processus de prestation des services est exclue de la portée du présent projet.

2 Aperçu du projet

2.1 Résumé du projet

- 2.1.1 En termes simples, le projet consiste en la conversion de codes et de données ainsi que les systèmes de contrôle du travail et autres systèmes subalternes de soutien et de vérification ; en plus d'effectuer la migration des applications vers une autre plateforme. Le Ministère souhaite retenir les services d'un fournisseur chevronné qui a mené à bien différentes migrations d'applications touchant notamment les langages et bases de données LINC et COBOL.
- 2.1.2 La nouvelle plateforme matérielle qui hébergera les applications sera achetée séparément par Services partagés Canada (SPC); elle NE FAIT PAS partie des exigences décrites dans la présente demande de renseignements (DR).

2.2 Calendrier du projet

- 2.2.1 Toutes les applications doivent être transférées sur la nouvelle plateforme, testées et opérationnelles avant le 1^{er} juin 2016.
- 2.2.2 Selon le calendrier d'approvisionnement, la migration devrait débuter à l'été ou à l'automne 2014.
- 2.2.3 Voici le calendrier d'approvisionnement actuel (**qui peut toutefois être modifié**) :
- a) DR affichée au début de juin 2013;
 - b) 2^e DR (demande de propositions provisoire terminée à 70 % ou 80 %) affichée au début d'août 2013;
 - c) Demande de propositions (DP) affichée à la fin de septembre 2013;
 - d) 1^{er} soumissionnaire retenu sera soumis à un contrôle de validation de la proposition (CVP) en janvier 2014;
 - e) Contrat attribué normalement à la fin du printemps 2014.

3 Exigences générales

3.1 Expérience du fournisseur

- 3.1.1 RHDCC recherche un fournisseur qui a mené à bien différents projets de migration des applications comportant les caractéristiques suivantes :
- a) migration d'une plateforme Unisys MCP;
 - b) conversion dans un autre langage de plus d'un million de lignes de code MCP LINC;
 - c) conversion dans un autre langage de plus d'un million de lignes de code MCP COBOL;
 - d) migration des applications vers un environnement réparti;
 - e) conversion de bases de données DMS II à Oracle ou MS SQL Server;
 - f) migration d'au moins six applications par lots et six applications en ligne;
 - g) expérience de la migration qui servira au présent projet (démonstration requise).

3.2 Services du fournisseur

- 3.2.1 RHDCC recherche un fournisseur qui assumera les responsabilités suivantes pendant le projet de migration des applications :
- a) gestion du projet;
 - b) gestion des sous-traitants;
 - c) définition des spécifications de la nouvelle plateforme;
 - d) conversion et migration des applications;
 - e) établissement des normes de développement de la nouvelle plateforme;

- f) conversion et migration des données;
- g) sécurité des systèmes et des applications;
- h) mise à l'essai des applications.

3.2.2 Dans l'exercice de ses responsabilités liées au projet, le fournisseur devra mettre à la disposition de RHDCC :

- a) les outils nécessaires à la conversion, au développement et à la mise à l'essai du code et des données;
- b) le matériel informatique et les licences requis pour l'utilisation de ces outils;
- c) les ressources requises pour l'utilisation des outils et du matériel informatique;
- d) les installations pour accueillir le matériel informatique et les ressources.

3.3 Services facultatifs

3.3.1 Les autres services requis peuvent inclure notamment :

- a) la maintenance des applications;
- b) la formation du personnel de soutien des applications;
- c) la gestion des bases de données;
- d) la formation de l'administrateur de bases de données (ABD);
- e) la mise à l'essai des systèmes et l'évaluation de la sécurité et performance;
- f) la rédaction des documents techniques et des procédures requis.

3.4 Validation de la proposition

3.4.1 Un contrôle de validation de la proposition est envisagé durant la période d'évaluation. Au cours du processus d'évaluation, le premier soumissionnaire retenu devra prouver qu'il est en mesure de livrer la solution décrite dans sa soumission.

3.4.2 Voici le processus envisagé pour le contrôle de validation de la proposition :

- 3.4.2.1 Si, dans sa proposition, le premier soumissionnaire retenu ne démontre pas de manière suffisante qu'il respecte une exigence obligatoire, sa proposition sera jugée non conforme et rejetée.
- 3.4.2.2 Si, dans sa proposition, le premier soumissionnaire retenu ne démontre pas de manière suffisante qu'il respecte une exigence cotée, sa note sera révisée à la baisse quant aux critères d'évaluation cotés.
- 3.4.2.3 Si, une fois le contrôle de validation terminé, le soumissionnaire n'obtient plus la meilleure note globale, le soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée devra soumettre sa proposition à un contrôle de validation.
- 3.4.2.4 Le processus se poursuit jusqu'à ce que le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note globale réussisse le contrôle de validation.

ANNEXE B

MODÈLE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES DE L'INDUSTRIE

Pour les besoins de ce modèle, le terme « solution » désigne un produit, un service ou une combinaison de ces éléments qui constituent un ou plusieurs composants, ou encore un ensemble intégré de composants, inclus dans une solution complète de migration des applications.

Les répondants doivent répondre directement sous la section « RÉPONSE » dans le modèle. Si des éléments de réponse n'entrent pas dans l'espace prévu, veuillez indiquer clairement à quel endroit ils se trouvent et vous assurer que le document de référence est correctement identifié.

1. Décrivez brièvement (en moins d'une page) votre entreprise et les types de produits et services que vous offrez, et donnez des exemples de projets que vous avez réalisés et qui s'apparentent au projet de migration des applications de RHDCC. Décrivez également une particularité de votre entreprise qui pourrait générer des avantages à valeur ajoutée.

Joignez dans un document distinct une description de vos services qui pourraient répondre aux besoins d'un projet de migration d'applications d'une ampleur et d'une complexité comparables à celles du projet de RHDCC.

RÉPONSE – Question 1 :

2. RHDCC veut s'assurer que l'industrie dispose des renseignements dont elle a besoin pour être en mesure de relever les défis liés à la migration des applications du Ministère en proposant les meilleures solutions qui soient. Le processus d'approvisionnement proposé en plus de la présente DR devrait prévoir une DP provisoire dont la rédaction est terminée à 70 % ou 80 %, une salle de lecture où les fournisseurs peuvent consulter l'information pendant la période de soumission, ainsi que l'information technique comprise dans la DP finale.

Veuillez indiquer le type et le niveau d'information technique que vous aimeriez voir à chacun des endroits ci-dessous, de même que la façon dont cette information doit être structurée.

- a. DP provisoire
- b. Salle de lecture

RÉPONSE – Question 2 :

3. RHDCC souhaite maximiser l'efficacité du projet de migration des applications et réduire les risques autant que possible. Selon vous, quelle mesure préalable au choix d'un fournisseur serait utile au Ministère pendant le projet de migration? Votre réponse doit prendre en compte les points suivants :
 - a. gouvernance du projet;
 - b. ressources de soutien de RHDCC;
 - c. installations et accès;
 - d. migration des applications;
 - e. migration des données;
 - f. essais;
 - g. environnements (développement et essais);
 - h. autres.

RÉPONSE – Question 3 :

4. Expliquez comment, selon vous, RHDCC pourrait configurer le contrôle de validation de la proposition (CVP) pour s'assurer que les outils automatisés proposés par le fournisseur répondent aux besoins de migration sur les plans suivants :
- conversion du code LINC;
 - conversion du code COBOL;
 - conversion des données de DMS II et des fichiers plats
 - l'approche proposée pour convertir les cas d'utilisation et les scripts d'essais relatifs à la mise à l'essai
 - l'utilisation des espaces du GC pour le CVP.

Quels renseignements auriez-vous besoin du GC pour mener à bien le CVP?

Quels seraient le préavis et le temps requis pour chacune de ces tâches?

Serait-il possible d'effectuer chaque tâche en parallèle?

RÉPONSE – Question 4 :

5. Décrivez la stratégie que recommande votre entreprise pour satisfaire les besoins de migration des applications de RHDCC. Vous devez répondre aux questions suivantes :
- Expliquez votre stratégie de mise en œuvre (par étapes, en un seul temps ou autre).
 - Si vous recommandez la division du projet en activités distinctes et simultanées :
 - Pourquoi et comment?
 - Quelles seraient les étapes importantes du projet?
 - Décrivez la méthode utilisée pour planifier et effectuer la migration des applications Unisys.
 - Sur quelles hypothèses pertinentes se base votre solution?
 - Niveau de soutien attendu de RHDCC
 - Accès aux experts en la matière
 - Documentation requise
 - Calendrier
 - Périodes de gel ou d'indisponibilité du code
 - Enchaînement des processus opérationnels
 - Scripts d'essai et cas d'utilisation
 - L'archivage et l'accès des données existantes (y compris les registres et journaux archivés)
 - Autre
 - Quels pièges ou risques importants votre solution permet-elle d'éviter ou d'atténuer?

RÉPONSE – Question 5 :

6. Expliquez comment votre stratégie tient compte des changements pouvant être apportés à la logique d'application ministérielle durant la migration ou la mise en œuvre. Si votre approche tient compte des périodes de gel ou d'indisponibilité du code, décrivez ce qui se passeraient pendant ces périodes et combien de temps elles dureraient et une stratégie connexe de gestion du changement de l'utilisateur. Pour réduire au minimum le temps d'interruption, expliquez comment votre solution, une fois mise en œuvre, mettrait à niveau :
- la plateforme;
 - les applications.

RÉPONSE – Question 6 :

7. Quelle solution proposez-vous pour la migration, l'ensemble technologique et la mise à l'essai :
- a. Des applications et des données Unisys LINC MCP ?
 - Selon votre expérience, quel est l'écart habituel entre le nombre de lignes de code et le nombre initial?
 - Si l'écart est supérieur à 20%, quel est l'explication?
 - Est-ce différent entre l'application en ligne ou par lots?
 - b. Des applications et des données Unisys COBOL MCP?
 - Selon votre expérience, quel est l'écart habituel entre le nombre de lignes de code et le nombre initial?
 - Si l'écart est supérieur à 20%, quel est l'explication?
 - Est-ce différent entre l'application en ligne ou par lots?
 - c. Des registres et des journaux archivés Unisys MCP?
 - Selon votre expérience, quel est l'écart de taille habituel des registres et des journaux par rapport à leur taille initiale?
 - Si l'écart est supérieur à 20%, quel est l'explication?
 - Est-ce différent entre l'application en ligne ou par lots?
 - d. Langages ALGOL et Workflow?
 - Selon votre expérience, quelle est la variance typique pour le nombre de lignes de code proportionnellement aux nombre de lignes de code?
 - Si possible, décrivez la boîte à outils des développeurs et de l'environnement IDE, la boîte à outils d'essai ainsi que la boîte à outils pour les opérations, le soutien et la surveillance.

RÉPONSE – Question 7 :

8. La normalisation de l'ensemble du code MCP COBOL par sa conversion en une autre version précise du langage COBOL avant la migration (par exemple, sa conversion de COBOL 74 à COBOL 85) peut-elle permettre des économies de temps ou d'argent?

RÉPONSE – Question 8 :

9. De quels types d'environnements RHDCC aurait-il besoin pour gérer le code et les données transférés ainsi que pour effectuer le développement, l'intégration et les essais nécessaires? De plus, quels services auxiliaires incluez-vous habituellement dans l'environnement de production d'un projet de migration pour compenser le retrait de la plateforme de l'ordinateur central?

RÉPONSE – Question 9 :

10. Quelle formation offririez-vous aux personnes ci-dessous pour qu'elles puissent offrir du soutien aux utilisateurs de l'application transférée sur la nouvelle plateforme?
- a. Développeurs LINC et COBOL
 - b. ABD
 - c. Personnel de soutien des applications
 - d. Personnel de soutien des essais
 - e. Personnel de soutien de la plateforme
 - f. Personnel chargé des opérations

RÉPONSE – Question 10 :

11. Quels documents fourniriez-vous aux personnes ci-dessous pour qu'elles disposent de l'information requise pour fournir du soutien aux utilisateurs de l'application transférée sur la nouvelle plateforme?
- a. Développeurs LINC et COBOL
 - b. ABD
 - c. Personnel de soutien des applications
 - d. Personnel de soutien des essais
 - e. Personnel de soutien de la plateforme
 - f. Personnel chargé des opérations

RÉPONSE – Question 11 :

12. Dans sa mise en œuvre actuelle, RHDCC a créé des services d'interfaçage entre l'ordinateur central et les services Web ou les systèmes externes. Comment votre solution permettra-t-elle la migration de ces interfaces?

RÉPONSE – Question 12 :

13. Les composants de votre solution ont-ils reçu une certification de sécurité? Par exemple, ont-ils été évalués en fonction de la norme ISO/IEC 15408, Critères communs pour l'évaluation de la sécurité des technologies de l'information? Si oui, s'il vous plaît les énumérer

RÉPONSE – Question 13 :

14. Décrivez les mesures que vous prendriez pour régler les questions générales de sécurité des données et de protection des renseignements personnels.

RÉPONSE – Question 14 :

15. Selon le calendrier actuel du projet, de 18 à 21 mois seront consacrés à toutes les activités de migration des applications, de la planification à la mise en œuvre. Selon votre expérience, combien de temps devrait prendre ce projet-ci et s'il vous plaît identifier les risques associés au calendrier?

Quelles seraient les livrables relatifs à la réalisation de ce projet?

En ce qui a trait aux livrables, que suggèreriez-vous soit retardé pour la période post-migratoire et / ou potentiellement éliminé?

RÉPONSE – Question 15 :

16. Quel modèle de gouvernance commun recommanderiez-vous pour l'exécution d'un projet de ce type?

Selon votre expérience, quel modèle de gouvernance au niveau client recommanderiez-vous à RHDCC? Pourquoi?

RÉPONSE – Question 16 :

17. Quel type de modèle d'établissement des prix proposeriez-vous pour un projet de cette nature?
Proposeriez-vous l'établissement de prix fixes, l'établissement de prix en fonction de la conversion des lignes de code, des jours de travail ou des tâches, ou une combinaison de ces méthodes?
Veuillez expliquer le modèle que vous proposez et les raisons pour lesquelles vous le recommandez.

RÉPONSE – Question 17 :

18. Quelle stratégie de maintenance recommanderiez-vous d'appliquer lorsque les applications seront opérationnelles?

RÉPONSE – Question 18 :

19. À quelle fourchette de coûts RHDCC devrait-il s'attendre de la part d'un fournisseur pour l'offre de tous les services essentiels à la migration des applications de la plateforme Unisys vers une nouvelle plateforme, puis à leur bon fonctionnement sur cette plateforme?

Veuillez préciser toutes les hypothèses en matière de coûts. Si possible, ventilez les coûts.

RÉPONSE – Question 19 :

20. Dans le cadre du respect du niveau de service des objectifs de performance pour les applications migrées, quelle approche proposeriez-vous afin de déterminer les critères préalables et post-migratoires:
- a. Pour les applications COBOL en ligne ou par lots?
 - b. Pour les applications LINC en ligne ou par lots?

RÉPONSE – Question 20 :

21. Services partagés Canada (SPC) se dirige vers des plates-formes communes. Voyez-vous des défis, des risques ou des problèmes avec votre approche de solution pour ce projet en ce qui concerne les plates-formes suivantes:
- a. Hébergement d'applications:
 - i. COTS: Linux/x86
 - ii. J2EE: J2EE Services d'applications sur Linux/x86
 - iii. .Net: ASP.Net sur Windows/x86
 - b. Hébergement de bases de données (Produits COTS, J2EE, .Net):
 - i. Oracle sur Linux/x86

RÉPONSE – Question 21:

ANNEXE C

ÉLÉMENTS MESURABLES DE LA MIGRATION DES APPLICATIONS

Cette annexe contient des renseignements relatifs au nombre d'applications actuellement sur la plateforme Unisys et à leur taille. Ces renseignements sont approximatifs, car certaines applications sont en cours de modernisation et seront retirées de la plateforme Unisys avant le début du projet de migration. En outre, certaines applications ont été modifiées depuis l'obtention de ces données.

A. Résumé des éléments mesurables

- **135 applications et composants sont installés sur l'ordinateur central Unisys ou en dépendent**
 - 79 applications et composants sont installés sur l'architecture de l'ordinateur central
 - 56 applications et composants dépendent de l'ordinateur central (architecture multiniveau)
 - Les dépendances incluent l'identification, l'authentification, l'autorisation et l'accès aux bases de données DMS II.
 - **15 bases de données DMS II Unisys**

B. Éléments mesurables GÉNÉRAUX pour les applications LINC

- **6 applications et composants LINC**
- **16 876 points fonctionnels dénombrés**
- **1,44 million de lignes de code source (SLOC) LINC** (incluant les commentaires et les lignes vierges)
- **756 programmes LINC**
- **629 programmes LINC par lots**
- **838 GLG (Global Logic) LINC**

C. Éléments mesurables GÉNÉRAUX pour les applications COBOL

- **66 applications et composants COBOL**
- **36 344 points fonctionnels dénombrés**
- **2 millions de SLOC COBOL** (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **1,5 million de SLOC COBOL** (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **1 million de SLOC COBOL** (logique COBOL pure seulement – division de traitement)
- **848 programmes COBOL**
 - **146 programmes COBOL en ligne**
 - **713 programmes COBOL par lots**
- **2 401 CopyLib COBOL**
- **190 000 SLOC CopyLib COBOL** (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **143 000 SLOC CopyLib COBOL** (excluant les commentaires et les lignes vierges)
- **52 000 DASDL DMS II** (définition des bases de données DMS II)
- **70 000 WFL** (lancement de travaux)
- **28 000 SLOC ALGOL** (incluant les commentaires et les lignes vierges)

D. Applications LINC – Répartition selon la taille des programmes

(Excluant les commentaires et les lignes vierges)

- **75 % des programmes contiennent moins de 1 000 SLOC**

- 24 % des programmes contiennent de 1 000 à 5 000 SLOC
- 1 % des programmes contiennent plus de 5 000 SLOC

E. Applications COBOL – Répartition selon la taille des programmes

(Excluant les commentaires et les lignes vierges)

- 53 % des programmes contiennent moins de 1 000 SLOC
- 41 % des programmes contiennent de 1 000 à 5 000 SLOC
- 6 % des programmes contiennent plus de 5 000 SLOC

F. Éléments mesurables DÉTAILLÉS pour les applications LINC

a) Systeme L-1

- 583 000 SLOC LINC (incluant les commentaires et les lignes vierges)
- 385 000 SLOC LINC (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 300 000 SLOC LINC (logique de programme pure)
- 5 131 points fonctionnels dénombrés
- 340 programmes LINC
 - 240 programmes en ligne (écrans)
 - 100 programmes par lots
 - 108 ensembles de données DMS II
 - 216 profils DMS II
 - 160 GLG (Global Logic)
 - 12 000 SLOC LINC (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 9 000 SLOC LINC (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 6 000 SLOC LINC (logique de programme pure)
- 395 points fonctionnels dénombrés
- 32 programmes LINC
 - 21 programmes en ligne (écrans)
 - 11 programmes par lots
 - 9 ensembles de données DMS II
 - 14 profils DMS II
 - 20 GLG (Global Logic)

Remarque : Le système A utilise 2 petits programmes utilitaires COBOL.

b) Systeme L-2

- 509 000 SLOC LINC (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 406 000 SLOC LINC (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 315 000 SLOC LINC (logique de programme pure)
- 5 486 points fonctionnels dénombrés (partie LINC)
- 478 programmes LINC
 - 295 programmes en ligne (écrans)
 - 183 programmes par lots
 - 117 ensembles de données DMS II
 - 220 profils DMS II
 - 327 GLG (Global Logic)
 - 48 programmes COBOL par lots
- 57 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 42 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 48 CopyLib COBOL
- 28 000 SLOC CopyLib COBOL (incluant les commentaires)
 - 25 000 SLOC CopyLib COBOL (excluant les commentaires)
 - 1 531 points fonctionnels dénombrés (partie COBOL)

Remarque 1 : Le système L-2 contient à la fois des programmes LINC et des programmes COBOL.

c) Systeme L-3

- **131 000 SLOC LINC** (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **100 000 SLOC LINC** (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **70 000 SLOC LINC** (logique de programme pure)
- **1 783 points fonctionnels dénombrés** (partie LINC)
- **89 programmes LINC**
 - **58 programmes en ligne** (écrans)
 - **31 programmes par lots**
 - **50 ensembles de données DMS II**
 - **46 profils DMS II**
 - **98 GLG** (Global Logic)
 - **4 programmes COBOL**
- **3 200 SLOC COBOL** (excluant les commentaires et les lignes vierges)
- **76 points fonctionnels dénombrés** (partie COBOL)

Remarque : Le système L-3 contient à la fois des programmes LINC et des programmes COBOL.

d) Systeme L-4

- **107 000 SLOC LINC** (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **71 000 SLOC LINC** (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **43 000 SLOC LINC** (logique de programme pure)
- **3 433 points fonctionnels dénombrés**
- **322 programmes LINC**
 - **67 programmes en ligne** (écrans)
 - **255 programmes par lots**
 - **88 ensembles de données DMS II**
 - **140 profils DMS II**
 - **169 GLG** (Global Logic)

e) Systeme L-5

- **55 000 SLOC LINC** (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **41 000 SLOC LINC** (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **33 000 SLOC LINC** (logique de programme pure)
- **850 points fonctionnels dénombrés**
- **83 programmes LINC**
 - **56 programmes en ligne** (écrans)
 - **27 programmes par lots**
 - **13 ensembles de données DMS II**
 - **29 profils DMS II**
 - **25 GLG** (Global Logic)

f) Systeme L-6

- **53 000 SLOC LINC** (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **29 000 SLOC LINC** (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - **20 000 SLOC LINC** (logique de programme pure)
- **490 points fonctionnels dénombrés** (partie LINC)
- **41 programmes LINC**
 - **19 programmes en ligne** (écrans)
 - **22 programmes par lots**
 - **13 ensembles de données DMS II**

- 14 profils DMS II
 - 39 GLG (Global Logic)
 - 3 programmes COBOL
- 1 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 36 points fonctionnels dénombrés (partie COBOL)

Remarque 1 : Le système L-6 contient à la fois des programmes LINC et des programmes COBOL.

G. Éléments mesurables DÉTAILLÉS pour les applications COBOL

a) Systeme C-1

- 1,02 million de SLOC COBOL (incluant les commentaires et les lignes vierges)
- 787 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 544 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
 - 1 777 CopyLib COBOL
- 116 000 SLOC CopyLib COBOL (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 77 000 SLOC CopyLib COBOL (excluant les commentaires et les lignes vierges)
- 20 866 points fonctionnels dénombrés
- 496 programmes COBOL
 - 104 programmes en ligne (écrans)
 - 392 programmes par lots
 - 124 ensembles de données DMS II
 - 96 profils DMS II

Remarque : 175 programmes à supprimer (qui ne sont plus utilisés en production) ont été recensés. Ils ont donc été exclus des éléments mesurables ci-dessus. Cela devra être validé par les groupes d'applications.

b) Systeme C-2

- 80 programmes COBOL par lots
- 1 programme COBOL en ligne
- 289 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 201 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires et les lignes vierges)
 - 120 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
- 3 223 points fonctionnels dénombrés

c) Systeme C-3

- 84 programmes COBOL par lots
- 173 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires)
 - 154 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
 - 105 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
- 88 CopyLib COBOL
- 11 000 SLOC CopyLib COBOL (excluant les commentaires)
- 3 085 points fonctionnels dénombrés
- 31 programmes COBOL en ligne
- 22 programmes COBOL par lots
- 199 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires)
 - 168 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
 - 136 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
- 446 CopyLib COBOL
- 27 000 SLOC CopyLib COBOL (incluant les commentaires)
 - 19 000 SLOC CopyLib COBOL (excluant les commentaires)
- 4 192 points fonctionnels dénombrés

d) Systeme C-4

- 18 programmes COBOL par lots
- 1 programme COBOL en ligne
- 77 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires)
 - 60 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
 - 41 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
- 943 points fonctionnels dénombrés

e) Systeme C-5

- 14 programmes COBOL par lots
- 2 programmes COBOL en ligne
- 31 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires)
 - 20 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
 - 12 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
- 435 points fonctionnels dénombrés

f) Systeme C-6

- 13 programmes COBOL par lots
- 4 programmes COBOL en ligne
- 38 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires)
 - 28 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
 - 21 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
- 651 points fonctionnels dénombrés

g) Systeme C-7

- 8 programmes COBOL par lots
- 22 000 SLOC COBOL (incluant les commentaires)
 - 17 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
 - 10 000 SLOC COBOL (logique de programme pure)
- 283 points fonctionnels dénombrés

h) Systeme C-8

- 4 programmes COBOL par lots
- 4 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
- 85 points fonctionnels dénombrés

i) Systeme C-9

- 4 programmes COBOL par lots
- 2 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
- 68 points fonctionnels dénombrés

j) Systeme C-10

- 1 programme COBOL par lots
- 1 000 SLOC COBOL (excluant les commentaires)
- 24 points fonctionnels dénombrés

k) Systeme C-11

- 1 programme COBOL en ligne
- 2 500 SLOC COBOL
- 25 points fonctionnels dénombrés

l) Systeme C-12

- 1 programme COBOL en ligne
- 2 500 SLOC COBOL
- 27 points fonctionnels dénombrés

m) Systeme C-13

- 7 programmes COBOL orphelins
- 5 000 SLOC de programmes COBOL orphelins
- 113 points fonctionnels dénombrés
- 1 564 CopyLib COBOL (orphelins)
 - 86 000 SLOC CopyLib COBOL orphelines (incluant les commentaires)
 - 58 000 SLOC CopyLib COBOL orphelines (excluant les commentaires)

H. Liste des sigles et des acronymes

ABS	Agile Business Suite
ALGOL	Langage algorithmique
ASCII	Code américain normalisé pour l'échange d'information
BGP	Bureau de gestion de projet
BPR	Bureau de première responsabilité
CANDE	Système de commande et d'édition
COBOL	Langage de programmation évolué destiné aux activités de gestion
CORE	Environnement d'exécution commun
CT	Conseil du Trésor
DASDL	Langage de définition de données et de structure
DMS II	Système de gestion de données d'Unisys
DP	Demande de propositions
EAE	Environnement d'application d'entreprise
EBCDIC	Schéma de codage de caractères sur huit bits
ECRP	Évaluation de la complexité et des risques du projet
ED	Entrepôt de données
ETL	Extraction, transformation, chargement
FURPUR	Routines utilitaires pour fichiers/routines utilitaires pour fichiers de programme
IDE	Environnement de développement intégré
ISAM	Méthode d'accès séquentiel indexé
LCE / SSG	Langage de contrôle d'exécution / logiciel de génération de flux symbolique
LDA	Assistant de développement LINC
LINC	Langage de programmation Unisys
M/L	Matériel/logiciels
MCP	Programme principal de commande
NI, CRD	Notes d'information, compte rendu des décisions
OLTP	Traitement de transactions en ligne
OpCon	Contrôle des opérations
PMU	Projet de migration Unisys
PRO	Plan de reprise des opérations
PRS	Plan de reprise après sinistre
RA	Renseignements d'affaires

RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada
SADE	Environnement de développement d'applications partagé
SAPE	Environnement de production d'applications partagé
SCIC	Système de contrôle de l'information du client
SIG	Système de gestion de l'information
SPC	Services partagés Canada
T-ESA	Transformation – Équipe de la solution d'architecture
WFL	Langage de lancement de travaux